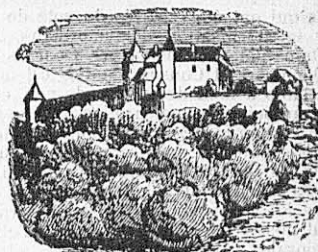




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste  
moeynant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 15<sup>h</sup> 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (d. j. f. 15<sup>h</sup>) 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (d. j. f. 22<sup>h</sup>) - BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A.  
suisse de publicité (Cercle  
Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Impressions gruyériennes.

Rentré dans mon exil, je revis les heures fugitives passées dans ma Gruyère natale. Je n'évoquerai pas les émotions toujours si vives qu'elles m'ont procurées, mais je me contenterai d'exprimer en quelques notes laconiques les impressions que j'ai éprouvées au contact des choses et des gens de « chez nous ».

Le « Musée Gruyérien » : Oserais-je l'avouer, je ne le connaissais pas encore. Un jour, je m'étais aventuré jusqu'au corridor. J'avais aperçu, si je ne fais erreur, des cuirasses, des panoplies, des casques, toute une vieille ferraille historique qui ne me disait rien qui vaille. Qu'elles soient romaines, byzantines, franques ou sarrazines, les armures me laissent froid et, au risque de scandaliser les historiens et les archéologues, je trouve que leur place serait bien plutôt dans quelque vieux galeas avec les pistolets à culasse de grand-papa et les vénérables Wetterlis.

Si j'étais revenu de ma première expédition « gros Jean comme devant », la faute n'en est-elle pas à l'aspect rébarbatif de tous ces anciens pétards qui, paraît-il, faisaient plus de bruit que de mal ? Ou bien dois-je m'en prendre à l'humeur vagabonde qui nous possède tous pendant les semaines rapides où la liberté et le bonheur coulent à pleins bords ?

Mais allez donc au Musée Gruyérien, même par un jour de soleil, dit-il vous en coûter une heure de liberté !

Au centre d'une pièce savamment ordonnée, une urne contient les cendres de Nicolas Chenuaux, paysan de chez nous au sang généreux, victime d'une vile trahison. Des familles bulloises les gardèrent pieusement jusqu'au jour où elles trouvèrent leur place au Musée Gruyérien. Touchante fidélité d'une fière cité qui a eu constamment le culte de l'honneur, de la liberté, de la patrie !

Chenuaux paya de sa personne ; il alla au-devant du danger et bien mieux que ses détracteurs qui ne surent pas même sauver l'honneur devant l'invasion française, il s'exposa hardiment et c'est malgré tout, avec une fierté attendrie que l'on évoque la tête tragique que des soldats mercenaires exposèrent au peuple pour lui inspirer une crainte salutaire. Un pays a besoin de souvenirs historiques. Après des siècles d'histoire grise, le sanglant destin de ce paysan sonna comme un clairon...

Au milieu de tant de choses que mes yeux de Gruyérien contemplent avec amour, il en est une qui me fut une révélation : le mobilier. C'est, je crois, la perle du Musée. Nos ébénistes avaient autrefois un goût exquis et ils savaient travailler. En donnant aux meubles une ligne noble et simple, c'est l'âme ancestrale qu'ils exprimaient... Que les tables étaient longues ! C'est que les familles étaient nombreuses autrefois en Gruyère !

Ah ! que la vie serait heureuse dans une maison toute gruyérienne, avec des géraniums aux fenêtres sous un avertis rustique ! Vision d'exil. Vous qui le pouvez, amis lecteurs, hâtez-vous de faire renaitre le meuble gruyérien : ornez-en votre demeure, vous lui ferez un cadre digne de vos plus beaux rêves !

Une salle est consacrée à Victor Tissot à qui l'on doit le Musée, je m'y attarde. C'est une attachante figure que celle de cet écrivain célèbre qui resta de chez nous, de toutes les fibres de son cœur, malgré les séductions de la gloire et de la fortune. Victor Tissot s'est fait des ennemis politiques : c'est qu'il avait du « tempérament ». Il ne savait rester indifférent : il aimait ou bien il haïssait et en ceci, il est gruyérien jusqu'à la moelle des os. On feint actuellement de l'ignorer, et dans « LA PATRIE », le livre des Suisses à l'Etranger paru récem-

ment, le Docteur Matthey ne le cite même pas parmi les écrivains fribourgeois, et, quelques pas plus loin, M. Schuk, un peu distrait sans doute, néglige également de mentionner le nom de M. l'abbé Boret parmi les compositeurs de renom.

L'impression la plus durable, je l'ai éprouvée en entendant M. Naef, le conservateur du Musée. Tout s'anime quand il évoque le passé. Il n'est pas un Gruyérien qui connaisse mieux que lui notre régionalisme : il sait les limites, les lacunes, les sources profondes. Le Musée est en train de devenir le sanctuaire qui porte l'empreinte autant de son noble cœur que de sa science profonde. M. Naef est un précieux serviteur de notre idéal régionaliste qui est à la fois moral et religieux.

Aurore pleine de promesses pour la terre si belle que Dieu nous a donnée !

G.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### Autour de la Société des nations.

Jusqu'ici, rien de très saillant ne s'est passé à l'Assemblée de la Société des nations. Seuls les discours prononcés par certains personnages influents de la diplomatie européenne, M. Mowinkel, président du Conseil des ministres de Norvège, et M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, entre autres, ont retenu l'attention de l'aréopage international.

Ces orateurs ont traité des buts essentiels de la Société des nations et des actes de pacification qui ont été posés par elle ou à la suite des démarches qu'elle entreprend. La signature du pacte Kellogg, qui ajoute aux tentatives matérielles d'établissement de la paix universelle une force morale nouvelle, a été longuement commentée et sincèrement approuvée.

Il est juste et bon que, de temps en temps, les lignes directrices qui composent le programme de la Société des nations soient ainsi publiquement et officiellement rappelées, car les petits et les gros intérêts matériels qui préoccupent la plupart des diplomates estompent parfois d'un voile dangereux le but suprême que poursuit la grande institution internationale de Genève. Comme l'a fort bien affirmé M. Briand devant les journalistes français, tous les efforts tentés en vue d'arriver à la pacification générale et à l'entente parmi les nations ne sont point parvenus à écarter définitivement et complètement les perspectives de guerre. Le travail de préparation de la limitation des armements doit se poursuivre sans relâche par la recherche des moyens de sécurité à assurer aux nations.

La grosse question du différend polono-lithuanien est assurément celle qui passionne le plus l'opinion publique et sur laquelle aussi l'assemblée devra se prononcer définitivement sous peine de voir son crédit baisser dans l'estime générale. Le vœu que l'on entend partout est que cet important problème ne soit point renvoyé à une prochaine session, d'autant plus que la solution n'en sera pas facilitée par l'entente et qu'à la longue, l'état de guerre latent qui subsiste entre ces deux nations peut devenir un danger immédiat et subit pour la paix de l'Europe.

Il est bien entendu que le siège de M. Woldemaras est fait d'avance. A toute la théorie exposée l'autre jour au Conseil par le chef d'Etat lithuanien, M. Zaleski, ministre des affaires étrangères de Pologne, n'a opposé que le dossier des tentatives entreprises en vue d'une entente à l'amiable directe entre Varsovie et Kowno. Une sanction prise par la S. d. N. ne peut être, dans l'état actuel des choses, qu'une condamnation formelle de la politique lithuanienne et peut-être l'expulsion de ce petit pays de l'association des nations. Le bruit court d'ailleurs que M. Woldemaras a entrevu cette éventualité et se prépare à lui opposer le fait accompli.

Peut-être qu'à l'heure où paraîtront ces lignes la situation équivoque établie par la demande de réflexion du Conseil se sera-t-elle précisée.

### Affaires d'Alsace.

C'est une intéressante évolution que celle qui semble se dessiner en Alsace sous l'impulsion du patriotisme de l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch.

L'épisode de la cérémonie du souvenir du cimetière de Wisches en est un trait frappant. On a beau vouloir travestir la situation en affirmant que l'évêque était mal renseigné et qu'il n'agirait plus comme il l'a fait, si le cas se présentait encore de la même façon, les mises au point fournies par le « Conseil de fabrique » et Mgr Ruch lui-même dissipent les derniers doutes à cet égard. On s'étonne même que des journaux tels que « La Croix », de Paris et d'autres feuilles catholiques étrangères, voire suisses, continuent, devant la noble et belle attitude de l'évêque de Strasbourg, à vouloir maintenir le fossé entre la religion et le patriotisme en Alsace rédimée.

Le distingué prélat, dans une lettre pastorale pleine de bon sens et d'esprit patriotique, expose le devoir de tout bon Alsacien. Il dit entre autres :

« Même lorsqu'ils ont dû rappeler que le patriotisme doit ne pas commettre d'excès, ne pas être placé au-dessus de l'amour de Dieu et de l'Eglise, ne verser ni dans l'égoïsme national, ni dans la haine des autres peuples, ni dans l'ambition, la tyrannie ou l'esprit de conquête, les papes ont évité toute parole qui déconseillerait la raisonnable, juste et sainte piété envers la patrie. Cette dernière, ils l'ont, aussi bien que saint Thomas, déclarée obligatoire... »

Et plus loin, faisant allusion à la collusion des autonomistes avec le communisme, le défenseur du droit et de la justice s'écrie :

« Catholiques d'Alsace, pas plus que les hommes les diocèses n'ont le droit de se suicider. N'appellez pas à votre secours les barbares. Ne jetez pas votre patrie dans les bras des Vandales. Vous courriez le risque de perdre tout, même l'honneur. »

Enfin, voulant couper court à toute fausse nouvelle, Mgr Ruch fit insérer dans le « Nouvelliste d'Alsace » la mise au point suivante : « Je suis obligé de vous dire que jamais je n'ai exprimé, sous aucune forme devant qui que ce soit, pareille pensée. Je n'ai pas regretté d'avoir célébré la messe et prononcé quelques paroles d'édification au cimetière militaire de Wisches. Si c'était à recommencer, je recommencerais. Pour le même anniversaire, je donne rendez-vous l'an prochain, en ce lieu sacré, aux bons catholiques français d'Alsace. Il me sera très agréable de vous y voir. »

Mais la finale est le gros coup d'assommoir pour le journal alsacien. Le prélat y souhaite en effet que le « Nouvelliste » soit toujours aussi bien renseigné dans ses épitres qu'il le fut lui-même dans l'affaire du cimetière de Wisches.

Encore des documents dont la « Liberté » de Fribourg ne fait pas mention.

### SUISSE

#### La Suisse à la Société des Nations.

M. Motta, chef du Département politique fédéral, a prononcé samedi devant l'Assemblée de la Société des nations un important discours qui fut silencieusement écouté et longuement applaudi.

Notre distingué compatriote a parlé d'abord du rôle de plus en plus éminent que joue dans le monde l'organisme de Genève. Il fit ensuite l'éloge du pacte Kellogg et déclara que la Suisse se ralliait d'avance à tous les projets d'accords collectifs, à la conciliation, au règlement judiciaire et à l'arbitrage international.

L'orateur fit ensuite allusion à la réduction des armements et à l'exemple que donne la Suisse dans ce domaine par l'organisation de son armée de milices.

« Le jour, dit-il, où le grand idéal que la Suisse a déjà réalisé deviendrait universel, la question de réduction des armements et la question des armées défensives seraient résolues pour l'humanité toute entière. »

Abordant la question des minorités, M. Motta, spécialement bien placé, puisqu'il représente une des minorités nationales

suisses, a plaidé éloquemment la cause de la justice, de l'équité et de la liberté en faveur des fractions de peuple soumis forcément à d'autres peuples. Son intervention dans ce domaine fut tout à fait appréciée.

Le premier délégué suisse a terminé son exposé en déposant le projet de résolution suivant :

« L'assemblée exprime le vœu que le Conseil examine s'il ne conviendrait pas de soumettre à la Cour permanente de justice internationale pour avis consultatif la question de savoir si le Conseil ou l'assemblée peut demander, à la simple majorité, un avis consultatif au sens de l'article 14 du pacte de la Société des nations. »

### L'aide à l'agriculture.

Le Conseil fédéral, avec beaucoup de raison, s'occupe de la situation agricole et prend les mesures possibles en vue de parer à la crise persistante qui rend la profession impossible aux petits paysans.

Il vient d'éditer un message énergique et précis qui sera adressé aux membres des deux Chambres afin que l'importante question puisse être discutée prochainement. En voici le texte. On verra que nos autorités comprennent les besoins du peuple et font ce qui dépend d'elles pour les satisfaire.

« La Confédération accorde une aide extraordinaire en vue d'atténuer la crise agricole en Suisse. »

A cet effet, un crédit pouvant s'élever jusqu'à 10 millions de francs sera employé, notamment, de la manière suivante :

Six millions de francs à l'industrie laitière, pour décharger le marché des fromages. Cette somme sera affectée principalement à l'allocation de contributions aux dépenses faites par l'union centrale des producteurs suisses de lait, en vue d'encourager la production beurrière et, particulièrement, de combler les déficits résultant pour elle de la garantie des prix du beurre.

Un million et demi de francs en faveur des éleveurs de bétail, aux fins, notamment, d'encourager l'exportation des animaux reproducteurs appartenant aux espèces bovines et caprines ;

Un million et demi de francs en faveur d'œuvres de secours instituées par les cantons et les organisations agricoles. Cette somme sera employée spécialement à venir en aide aux viticulteurs et aux paysans montagnards qui se trouvent dans la gêne ;

Un million de francs en vue d'encourager diverses activités. Ce montant servira notamment à favoriser l'utilisation rationnelle des fruits, des légumes et des produits de l'agriculture (volaille), à appuyer de nouvelles mesures prises par les sociétés d'agriculture pour atténuer les effets de la crise, enfin à procurer, par l'industrie à domicile, un gain accessoire aux paysans.

Le Conseil fédéral est autorisé à opérer des virements d'une rubrique à l'autre, suivant le cours de la crise et les nouveaux besoins qu'elle créera.

La somme de 10 millions de francs sera prélevée sur les réserves provenant des bénéfices de cours réalisés lors du remboursement des emprunts que la Confédération a contractés en Amérique.

Le présent arrêté est déclaré urgent et entre immédiatement en vigueur.

### Notre Tessin.

L'Homme libre publie un article sur le Tessin et les Tessinois, dans lequel il fait ressortir les caractéristiques de ce petit pays et de sa population. Il fait allusion à l'irréductibilité italienne qui se manifeste à l'égard du Tessin comme à l'égard de la Corse, de la Tunisie, de Nice et de la Savoie. Bien que les Tessinois maintiennent un échange continu de sang et d'idées avec l'Italie, qu'ils nourrissent beaucoup d'affection pour cette nation qui est la mère de l'art et de la beauté, ils n'ont aucune sympathie cependant pour le régime fasciste. Le Tessinois est Suisse et désire le rester.

### La stérilisation des anormaux.

La Gazette de Lausanne reproduit des lettres de protestation de nombreux vau-



dois qui ont été écœurés du vote de la loi sur la stérilisation des anormaux. Il est certain que la décision prise par la majorité du Grand Conseil vaudois est fort regrettable à bien des points de vue, et surtout au point de vue chrétien.

Si l'on ne respecte pas l'homme dans son corps comme on doit le respecter dans son âme, de quel droit exige-t-on de lui qu'il respecte son semblable ?

La loi votée par les législateurs vaudois peut mener loin. Nous estimons qu'elle est immorale.

**La „marche sur Berne“.**

Une quinzaine de mille paysans bernois ont tenu, dimanche, un meeting de protestation, à Berne, devant le Palais fédéral. MM. Minger, Joss et Gnägi y ont prononcé des discours, ainsi que le Dr Laur.

Les paysans portaient comme signe de ralliement une branche de sapin au chapeau. Ils votèrent une résolution dans laquelle sont formulées les revendications paysannes. Elles correspondent presque exactement au programme que nous publions plus haut et soumis aux Chambres dans un message du Conseil fédéral.

L'assemblée s'est déroulée dans le plus grand calme.

D'autres congrès ayant eu lieu à Berne ce jour-là, la ville fédérale présentait une grande animation.

**L'assemblée radicale de Bienne.**

Le Congrès annuel du parti radical à Bienne a réuni plus de 500 participants. Les orateurs ont été très écoutés et ont développé un programme raisonnable d'aide à l'agriculture et de politique sociale.

Etaient entre autres présents MM. Schulthess, président de la Confédération, Haeblerlin, Scheurer, Chuard et Haab, conseillers fédéraux.

Nous reviendrons sur les points importants de l'assemblée de Bienne.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

La tragédie polaire est aujourd'hui un fait accompli. Les derniers navires et les derniers avions vont quitter les régions polaires. L'état des glaces et la saison des rudes frimas ne leur permet plus de poursuivre leurs recherches et ils ont reçu l'ordre de rentrer dans leurs pays.

On a découvert le flotter de l'avion de Guibaud et Amundsen et l'on en a déduit que les malheureux explorateurs sont tombés à la mer. Il est probable qu'ils n'ont vécu que peu d'instants. Quant au groupe Alessandrini, il ne reste plus guère d'espoir de le retrouver. Probablement a-t-il été également englouti par les flots au moment de la chute de l'aéronaut.

Demain aura lieu à Tromsø un service solennel à la cathédrale, en l'honneur des victimes du pôle. Ce sera vraisemblablement le dernier acte du terrible drame de l'ITALIA.

31 pays ont maintenant communiqué au Département d'Etat américain leur adhésion au pacte Kellogg.

M. Poincaré s'est rendu samedi à la Foire-Exposition de Strasbourg. Il a prononcé un important discours dans lequel il a exalté l'Alsace redevenue française.

Le chancelier allemand Müller a eu à Genève d'importantes entretiens avec les chefs des délégations des pays alliés. L'évacuation de la Rhénanie a été envisagée. D'autre part, tous les journaux de France et d'Allemagne reconnaissent que les discours du chancelier à l'Assemblée est le plus précis et le plus ferme qui ait été annoncé pour ce qui concerne le désarmement et l'évacuation.

Les journaux français estiment cependant que la France n'a qu'à attendre des propositions de l'Allemagne et que si la confiance ne s'en est encore entièrement rétablie, c'est que l'Allemagne ne s'est pas acquittée de ses engagements.

**FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »**

**Le Cœur et le Sang**

par **Henri BORDEAUX.**

Comme nous approchons de l'Écot, dont les quelques maisons grises se groupent au-dessus de nous, pareilles aux murailles d'une forteresse, je fais une pause pour demander à mon compagnon :

— As-tu prévenu ta sœur Josette de ton arrivée ?

— Je n'y ai pas songé.

— A quoi songes-tu, Michel ? Elle ne l'a pas revu depuis dix ans, et tu tombes ici comme la tempête. Elle sera épouvantée. Arrête-toi à l'oratoire et j'irai devant pour l'annoncer.

— Je veux bien, m'approuve-t-il, par déférence plutôt que par conviction.

Il n'attache pas d'importance à l'émotion fraternelle. Et peut-être même se la représente-t-il sous un autre angle que celui du sentiment. Josette Béard reverra-t-elle seulement avec plaisir celui qui a veillé sur sa réputation au point de tuer son séducteur ? L'Arc a roulé bien des cailloux depuis ce temps-là. Sous l'arche du pont qui mène aux Évettes, tant d'eau a coulé. Elle a un mari et des enfants, une bonne maison solide et des terres bien exposées. A quoi bon remuer le passé ? Michel aurait aussi bien fait de rester là où il était. Voilà ce qu'il pense quand il s'assied sur le petit mur qui borde l'oratoire dédié à Notre-Dame de la Merci, à l'entrée du hameau, au bas de la dernière montée qui est dallée. Je le devine à ce sourire d'ironie paysanne qui, en Savoie,

**Malheurs et accidents.**

Samedi après-midi, l'auto du Dr Mandach, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Berne, marchant à toute allure au contour de la Bolligenallee, à Berne, a rencontré une camionnette de livraison conduite par le chauffeur Brönnimann, roulant également à allure accélérée. Le fils de ce dernier, 6 ans, qui accompagnait son père, a été projeté contre un arbre et tué sur le coup. Quant aux trois autres occupants des deux machines, il s'en tirent avec de légères blessures. L'enquête en cours établira les responsabilités.

— A Hergen-Oberdorf, Zurich, un ouvrier italien âgé de 18 ans, employé à la construction d'une fabrique, est entré en contact avec le courant à haute tension et a été tué.

— A Herzogenbuchsee, Mlle Lina Studer, 26 ans, circulant à bicyclette, a été projetée sur la chaussée par une automobile et tuée net.

— A Hasle, Berne, un domestique de 28 ans qui traversait la route pour cueillir des fruits, a été happé par une automobile et tué sur le coup.

— Près de Leibstadt, Argovie, on a retrouvé sur la voie le cadavre d'un vieillard de 77 ans, qui aura été surpris par le train.

— Un terrible accident a attristé la course-automobile « Grand-Prix d'Europe », à Monza. Le coureur Materassi a frôlé une autre machine, roulant à 200 à l'heure, et s'est jeté dans la foule. Il a été décapité. 18 personnes ont été tuées et 27 blessées, dont 6 grièvement.

Deux des blessés sont morts dans la nuit de dimanche à lundi.

Un peu plus tard, un même accident a failli se produire.

— A Payerne, le jeune Adrien Johr, 19 ans, a été happé par le train tandis qu'il débouchait d'un chemin vicinal. Traîné sur une vingtaine de mètres, il fut relevé dans un état pitoyable et transporté à l'hôpital. Le malheureux a une grosse fracture du crâne, une fracture du bassin, une jambe sectionnée et l'autre écrasée. Son état est considéré comme désespéré.

**FRIBOURG**

**Le souvenir.**

Dimanche a été inauguré à Tavel le monument dédié aux soldats singinois morts au service de la patrie, de 1914 à 1918.

Les autorités et de nombreux civils ont rehaussé cette cérémonie de leur présence.

Il est beau de célébrer les héros obscurs qui sont morts pour l'indépendance de leurs foyers.

**Du haut du pont de la Glâne.**

Un domestique de campagne, âgé de 36 ans et dénué depuis quelque temps de moyens d'existence, est arrivé en vélo hier après-midi sur le pont de la Glâne, près de Fribourg. Il jeta tout d'abord sa bicyclette dans l'abîme, dans lequel il se précipita lui-même, d'une hauteur d'environ 60 mètres. Il fut retrouvé en bouillie. La préfecture de Fribourg a procédé aux constatations d'usage.

**Chronique romantoise.**

**Correspondance retardée.**

L'ouverture de la chasse était fixée à lundi, 10 septembre. Rien ne va arrêter l'humeur guerrière et belliqueuse de nos Nemrods. Poils et plumes n'ont qu'à se bien tenir, car la corporation des chasseurs fribourgeois compte certains disciples de première force, et bon nombre d'autres qui tâcheront bien d'avoir de temps en temps le carnier plein. Max, mon voisin, a sorti de la sellerie son trousseau, son carnier de beau cuir patiné et sa gibecière. Les habits de chasseurs ont été tirés du coffre où le poivre et la naphthaline protégeaient leur gros drap laineux, doux à caresser comme le pelage d'une bête. Son cor a été astiqué et va briller sous le soleil de septembre pour donner l'hallali de Pété. Lundi, à l'aube, bon pied et bon œil, Max sera à l'affût de l'agile chevreuil dont on dit que le sol fribourgeois possède de beaux spécimens. Souhaitons-lui bonne chance !

se charge d'infini scepticisme. Seule, la religion a réussi à traverser le cuir épais d'une incrédulité venue de la rudesse et de la matérialité de la vie et de l'éroulement de toutes les grandeurs et de tous les orgueils sous le choc des puissances naturelles. Ici, en Maurienne, des âmes désabusées ou désespérées n'ont trouvé de refuge que dans le mysticisme ou la sorcellerie. Comme je le quitte pour prendre de l'avance, il me retient :

— Et si on s'en allait ?

— Ah ! non, Michel, il est trop tard.

— C'est que... j'aurai du regret.

Il en a déjà. Le soleil de septembre donne à ce coin de montagne sauvage une grâce altière, extraordinairement enveloppante, différente de celle d'un jardin et tout aussi délicate, comparable à la faveur que vous accorde le sourire de quelque belle dame réservée, grave et majestueuse, dont on n'attendait pas cet art de plaire et qui, dès qu'elle se met en frais, passe en voluptueuse douceur les coquettes les plus raffinées. Le pauvre Michel l'éprouve à l'instant.

Il a choisi un trop beau jour pour son pèlerinage. Il ne pense plus à s'en aller. Tout à l'heure, quand il franchira le seuil de sa maison de famille, ne réclamera-t-il pas son dû ? Ne s'installera-t-il pas comme chez lui ? N'y aurait-il pas conflit entre le frère et la sœur et peut-on lui demander de continuer à vivre en marge de la société, comme un banni, comme un proscriit, comme un criminel ? Voilà ce que j'imagine, tandis que je le laisse derrière moi, assis au bord de l'oratoire, occupé à dévisager sa vallée. J'arrive, un peu inquiet, en suivant la ruelle montante, à la maison des Gallice que je connais bien, où je suis revenu, moi, il y a quatre ans, juste après la guerre. Elle n'a pas changé de place et pourtant j'ai quelque peine à la reconnaître, là, surplombant l'Arc, avec sa

**Chez nos apiculteurs.**

Les apiculteurs, dans notre contrée, n'ont pas lieu d'être satisfaits cette année de la récolte du miel. Abeilles et ruches ont d'abord souffert des intempéries continuelles d'un printemps tardif. La floraison fut contrariée, puis mouillée surabondamment. Plus tard, la récolte du pollen fut également contrariée d'où amaigrissement des ruches. Quoique certains rucheriers aient eu plus de chance de prospérer que d'autres, la première récolte de miel fut peu brillante et, par endroits, nulle. La seconde sera un peu meilleure quoique les pronostics ne soient pas pourtant très rassurants. Cela permet de conclure que le nectar doré des ruches ne sera pas abondant sur le marché. Celui qui sera offert le sera certainement à des conditions fort onéreuses. Il est même probable que le miel artificiel aura beau jeu, à moins que d'autres contrées de la Suisse, plus heureuses, fournissent à des prix raisonnables le miel qu'on n'a pas récolté chez nous. Ce qui serait bien préférable au miel artificiel de Chine ou d'Amérique.

A défaut de grives...

**Accidents.**

A Tavel, Mme Baumgartner, voulant chasser un frelon, est tombée si malheureusement qu'elle s'est fracturée une jambe.

— Une grave collision s'est produite, dimanche après-midi, à Vuisternens. M. Pierre Oberson, de Promasens, qui passait à bicyclette devant l'auberge, rencontra tout à coup une automobile qu'il ne put éviter. Le choc fut violent. Le cycliste fut précipité contre les glaces de l'automobile et retomba sur le sol. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital cantonal où l'on constata une fracture du crâne et une fracture de la colonne vertébrale. Son état est très grave.

**GRUYÈRE**

**Au Marché-concours.**

Dans la première catégorie de la race tachetée noire, a été classé premier le taurillon *Radio*, 85 points, appartenant à M. J. Jaquet, feu Constant, à Estavannens ; dans la seconde, le taurillon *Zéphyr*, 85 points, à M. Alfred Brodard, à La Riedera ; dans la troisième, le taurillon *Dragon*, 88 points, à M. Casimir Bongard, à Ependes ; dans la quatrième, le taureau *Baron*, 87 points, à M. François Repond, à Charmey ; dans la cinquième, le taureau *Mouton*, 90 points, à M. Aloïs Lauper, à Avry-dev.-Pont ; dans la sixième, le taureau *Lord*, 92 points, à M. Alfred Brodard, à La Riedera, et dans la septième, le taureau *Japonais*, 92 points, propriété du Syndicat d'élevage de Treyvaux.

Les reproducteurs tachetés rouges sortis en tête de leurs catégories étaient, dans la première, le taurillon *Phœbus*, 83 points, propriété de M. Rossier frères, à Hauteфин ; dans la seconde, le taurillon *Milano*, 86 p., propriété de M. Alexandre Charrière, à Bulle ; dans la troisième, le taurillon *Helmut*, 87 points, propriété de M. Jean Wyssmuller, à Bulle ; dans la quatrième, le taurillon *Domino*, 86 points, propriété de M. Louis Demierre, à Rue ; dans la cinquième, le taureau *Asti*, 90 points, propriété de M. Alfred Sciboz, à Treyvaux ; dans la sixième, le taureau *Tell*, 86 points, propriété de M. Joseph Zahno, à Wiler, près Heitenried ; dans la septième, le taureau *Lion*, 88 pts, propriété de M. Ernest Barras, à Bulle ; dans la huitième, le taureau *Néro*, 89 pts, propriété de M. Pierre Toffel, à Middel ; enfin dans la neuvième catégorie, le taureau *Niclas*, 91 points, à M. Ernest Moura, à Favaulaz, près Broc.

Voici le nombre des animaux présentés, celui des primes et le montant des primes dans les différentes catégories.

belle vue et son air rustique. Un banc neuf est placé devant la façade. Le poulailler a été reconstruit. Il y a des pots de géraniums aux fenêtres. Une partie du toit a été recouverte de fines ardoises qui remplacent les grosses plaques de schiste grossier, mangées de mousse dorée. On respire ici l'aisance. La porte est ouverte, et barrée par deux miches tout petits, tout blonds, les doigts dans le nez. J'appelle :

— Josette.

Elle ravaudait son linge à l'intérieur. Elle accourt à mon appel et me salue gaiement tout en portant secours à la marmaille que ma présence effraie.

— Deux nouveaux, lui dis-je en les montrant.

— Philibert et Véronique, me répond-elle. C'est des noms de chez mon mari.

Les premiers portaient, je me souviens, des noms de chez elle. Par équité ou par affection, elle a partagé avec son homme. Où est celui-ci ? Plus haut, dans les pâturages, avec le bétail. Il a emmené les trois plus grands : Thomas, Claudine et Michel. Mais tous vont redescendre demain pour la bénédiction des toits.

— La bénédiction des toits ?

— Oui, c'est une cérémonie d'usage. Le curé passe et asperge les maisons.

Alors, je me décide à lui annoncer la nouvelle :

— Je t'amène quelqu'un, Josette.

— Vous pouvez, monsieur l'avocat. Ce soir il y a de la place pour vous loger. Parce que demain...

Elle pense qu'il s'agit d'un touriste ou d'un chasseur de mes amis et nous offre l'hospitalité. Je m'amuse à lui proposer une devinette. Ce quelqu'un, elle ne l'a pas vu depuis très longtemps. Elle comprend et ne l'avoue pas tout de suite. Michel

**A. Race tachetée noire**

|        |     |     |             |
|--------|-----|-----|-------------|
| Ire    | 23  | 18  | 135 fr. 60  |
| IIIme  | 30  | 22  | 205 fr. 10  |
| IIIIme | 27  | 21  | 259 fr. 20  |
| IVIme  | 19  | 14  | 217 fr. 40  |
| VIme   | 22  | 17  | 298 fr. 50  |
| VIIme  | 20  | 19  | 375 fr. 90  |
| VIIIme | 6   | 6   | 123 fr. 70  |
| Totaux | 147 | 117 | 1615 fr. 40 |

**B. Race tachetée rouge.**

|         |     |     |             |
|---------|-----|-----|-------------|
| Ire     | 53  | 37  | 265 fr. 20  |
| IIIme   | 41  | 27  | 348 fr. —   |
| IIIIme  | 43  | 35  | 401 fr. 70  |
| IVIme   | 40  | 29  | 400 fr. 80  |
| VIme    | 52  | 39  | 548 fr. —   |
| VIIme   | 59  | 50  | 659 fr. 40  |
| VIIIme  | 45  | 37  | 568 fr. 30  |
| VIIIIme | 32  | 31  | 581 fr. 30  |
| IXIme   | 3   | 3   | 66 fr. 50   |
| Totaux  | 368 | 288 | 3839 fr. 20 |

Le chiffre total des ventes est de 114 pour les rouges et 35 pour les noirs.

Il est évident que ce total n'est pas l'idéal, mais il constitue un résultat appréciable pourtant, si l'on tient compte de la situation actuelle du marché agricole.

**Mutualité scolaire.**

A l'occasion de la rentrée des classes primaires, il est rappelé aux parents que la Mutualité scolaire est obligatoire pour tous les enfants, dès leur entrée en classe et jusqu'à l'âge de 15 ans révolus. (Loi du Grand Conseil, décembre 1919).

La cotisation annuelle reste fixée à fr. 10.— Les parents peuvent s'en acquitter par un seul versement en septembre ou par 10 cotisations mensuelles de fr. 1.— perçues par les maîtres.

En retour, la Caisse paye les frais médicaux et pharmaceutiques. Le choix du docteur et de la pharmacie est libre. La Mutualité n'assume pas le paiement des spécialités pharmaceutiques. Les soins dentaires ne sont pas compris dans les prestations de la Caisse. Si un mutualiste doit être soigné dans un hôpital ou une clinique, le Comité de Direction doit en être avisé avant son départ.

Les bulletins de maladie sont délivrés seulement par le caissier, à son domicile, Grand'Rue 449 ; ils doivent être remis au docteur dès la première visite ou consultation.

Pour toute demande de renseignements, prière de s'adresser au Caissier, M. Monney, instituteur.

**Le Comité de Direction.**

**Grave accident de moto.**

Samedi soir, M. Perrin, de Riaz, roulait en motocyclette dans la direction de Bulle, avec M. Gremaud, de Riaz également, sur le siège arrière. A quelques cents mètres du village, les motocyclistes se précipitèrent contre une vache appartenant à M. Uldry. M. Gremaud se releva avec une forte commotion. Quant au conducteur de la machine, il gisait sur la route, le ventre ouvert, le diaphragme déchiré et le corps couvert d'ecchymoses. Relevé et conduit à Riaz par MM. Tornare et Clerc, il reçut les soins que nécessitait son état qui, quoique grave, n'entraînera pas de conséquences funestes.

La bête tamponnée sera probablement abattue.

**La bénédiction.**

La bénédiction de la plaine, favorisée par un temps superbe, a été très fréquentée, aussi bien en ville qu'en campagne.

A Bulle, les salles de danse étaient comblées. Toutes étaient ornées avec goût et sobriété. La décoration de certaines constituait un petit chef-d'œuvre. Les carrousels et attractions diverses avaient leur clientèle habituelle.

avait raison de s'en douter : elle ne désirait pas ce retour. Calcule-t-elle mentalement les ennuis que représenterait un partage ? ou se rappelle-t-elle qu'il a tué Milio Missa, le premier qui la tint contre lui ? Il n'y a pas de trouble dans ses yeux clairs, et l'image de Milio Missa n'y a pas laissé de traces. Elle n'imagine plus le beau joueur d'harmonica qui l'a abandonnée dans la honte dont sa mère est morte. Je n'ai plus devant moi qu'une bonne mère de famille, soucieuse du bien-être de son mari et de ses enfants et de l'harmonie du ménage. La présence de son frère ne peut lui valoir que du désagrément. Elle avait si bien oublié l'origine de son fils aîné, ce brun petit Thomas qui sert déjà au pâturage et que son homme traite comme les cadets, ni plus ni moins, ne faisant pas de différence entre eux. Son homme : heureusement, il est absent. Il ne parle jamais du passé ? Y pense-t-il quelquefois ? On ne peut savoir : Étienne Béard n'est plus jeune, il a toute une vie avec lui, avec des souvenirs et des songeries qu'il garde. Tout cela, je le pressens peu à peu à des questions, des réticences, des silences.

— Le voilà ! dis-je en entendant le pas de mon compagnon, qui n'a pas eu la patience de m'attendre.

La sœur et le frère sont l'un devant l'autre, immobiles, celle-là à l'intérieur de la maison paternelle, comme si elle en défendait l'accès, l'autre sur le seuil. Ils se regardent, et sans doute se découvrent-ils changés, tous deux marqués par les épreuves mais l'une épanouie dans la paix, l'autre encore en état de guerre et dont l'odeur de la terre natale agite les narines. La première, elle se rend au passé que leur confrontation ressuscite :

— Michel ! soupire-t-elle.



de noire

135 fr. 60  
205 fr. 10  
259 fr. 20  
217 fr. 40  
298 fr. 50  
375 fr. 90  
123 fr. 70  
1612 fr. 40

de rouge.

265 fr. 20  
348 fr. —  
401 fr. 70  
400 fr. 80  
548 fr. —  
659 fr. 40  
568 fr. 30  
581 fr. 30  
66 fr. 50

3839 fr. 20  
ventes est de 114  
ur les noires.

total n'est pas l'i-  
un résultat appré-  
tient compte de la  
ché agricole.

colaire.

trée des classes pri-  
aux parents que la  
bligatoire pour tous  
rée en classe et jus-  
olus. (Loi du Grand

le reste fixée à fr.  
nt s'en acquitter par  
septembre ou par 10  
de fr. 1.— perçues

paye les frais médi-  
s. Le choix du doc-  
est libre. La Mu-  
payement des spé-

Les soins dentai-  
dans les prestations  
ualiste doit être soi-  
une clinique, le Co-  
en être-avisé avant

maladie sont délivrés  
ier, à son domicile,  
ivent être remis au  
e visite ou consulta-

de renseignements,  
Caissier, M. Mon-

mité de Direction.

nt de moto.

rin, de Riaz, roulait  
direction de Bulle,  
Riaz également, sur  
ques cents mètres du  
es se précipitèrent

rtenant à M. Uldry,  
avec une forte com-  
cteur de la machine,  
le ventre ouvert, le  
et le corps couvert

t conduit à Riaz par  
il reçut les soins que  
i, quoique grave,  
nséquences funestes.  
sera probablement

chon.

colaine, favorisée par  
été très fréquentée,  
en campagne.

e danse étaient com-  
ées avec goût et so-  
certaines constituait  
Les carrousels et at-  
ent leur clientèle ha-

er : elle ne désirait pas  
mentalement les ennus  
rtage ? ou se rappelle-

Missa, le premier qui  
a pas de trouble dans  
de Milio Missa n'y a  
elle n'imagine plus le  
a qui l'a abandonnée

ère est morte. Je n'ai  
bonne mère de famille,  
de son mari et de ses  
e du ménage. La pré-  
peut lui valoir que du

si bien oublié l'origine  
petit Thomas qui sert  
son homme traite com-  
moins, ne faisant pas

Son homme : heureuse-  
parle jamais du passé ?  
? On ne peut savoir :  
jeune, il a toute une  
venirs et des songeries

le pressens peu à peu  
sences, des silences.  
n entendant le pas de  
pas eu la patience de

ont l'un devant l'autre,  
ntérieur de la maison  
le en défendant l'accès,  
se regardant, et sans  
changés, tous deux mû-  
is l'une épanouie dans  
état de guerre et dont  
le agiles les narines. La  
u passé que leur con-

**Gymnastique.**

A la Fête cantonale neuchâteloise à l'ar-  
tistique, qui a eu lieu dimanche dernier à  
Neuchâtel, nos gymnastes bullois ont obte-  
nu les résultats suivants :

**Ire Catégorie**  
Airoldi Jacob, prix simple 84 p.

**Ilme Catégorie**  
Palms. — Grimm Hans, 91,75 p.; Ge-  
nilloud Gaston, 89 p.

**Prix simples.** — Hochstrasse Jos., 85,25  
points; Gattoni Pascal, 83,50 points.

Nos félicitations !

**André Cornélis.**

Le célèbre roman de Paul Bourget repose sur  
une donnée psychologique, sur l'analyse d'un  
état d'âme. Mais il ne contient pas que cela.  
Si l'on veut bien ne pas se contenter d'une  
lecture superficielle on trouve au contraire,  
dans le sujet même, une action dramatique in-  
tense, des péripéties nombreuses qui l'assimi-  
lent aux œuvres les plus populaires ayant at-  
teint directement le public. Car il faut remar-  
quer que tant au théâtre que dans le roman ou  
à l'écran, ce sont les œuvres reposant sur une  
donnée tragique qui plaisent le plus au public.  
< André Cornélis > est de ce nombre.

**Le dimanche sportif.**

**Football.** — Championnat suisse, série A.

a) Suisse romande. Etoile — (Chaux-de-  
Fonds)-Servette : 4 à 0; Etoile-Carouge bat dif-  
ficilement Fribourg, par 2 buts à 1; l'équipe  
friburgeoise a bien joué : telle quelle, elle  
connaîtra bientôt le succès; Urania bat Chaux-  
de-Fonds par 1 à 0 et prend la tête du classe-  
ment avec 4 points en 2 matchs.

b) Suisse centrale. — Young-Boys (Berne)-  
Bâle : 3 à 0; Granges-Soleure : 3 à 1; Berne-  
Aarau 5 à 3; Concordia (Bâle)-Old Boys : 3 à 0.  
c) Suisse orientale. — Grasshoppers-St-Gall :  
4 à 0; Lugano-Young-Fellows : 2 à 1; Zurich-  
Winterthour : 1 à 0; Chiasso-Blues-Stars : 2 à 1.  
En série « Promotion ». — Racing (Lausanne)  
bat Fribourg-Promotion 5 à 1.

En série B. — Stade-Lausanne II bat Riche-  
mond I (Fribourg) 8 à 3; Lausanne Sports II  
bat Central I 7 à 3.

En série C. — Morat I bat Payerne II 3 à 0  
(forfait).

**Automobilisme**

Au Grand-Prix d'Europe, à Monza, le classe-  
ment s'établit comme suit :  
1. Louis Chiron, sur « Bugatti », 600 km. en  
3 h. 45 min 8,6 sec. (moyenne : 159,898 km. à  
l'heure, record).

2. Achille Varzi, sur « Alfa Roméo », en 3 h.  
47 min. 9 sec.

3. Nuvolari, sur « Bugatti », en 3 h. 59 min.  
27,6 sec.

4. Drouet, sur « Bugatti », en 3 h. 59 min. 37.

5. Maggi, sur « Meseratti », en 4 h. 10 min. 29.  
Magnifique journée sportive à Monza, mais as-  
sombrie par la mort du coureur Materassi  
(sur « Talbot ») et d'une vingtaine de specta-  
teurs.

**Echos et Nouvelles.**

**L'homme le plus gros du monde vient de mourir.**

M. Emory Titman, le plus gros homme  
de l'Amérique, vient de mourir, à Atlantic-  
City, quatorze années exactement après la  
date qu'avaient prévue les médecins pour  
son décès. M. Titman pesait 83 stones 13  
livres, soit 237 kilos.

En 1913, les médecins lui avaient donné  
pour une année de vie au maximum. Le  
condamné s'empressa de dépenser un héritage  
équivalent à un quart de million de  
francs. C'était, à cette époque, même en  
Amérique, suffisant pour assurer une exis-

tence confortable pendant 12 années. Il  
mangea et but à souhait et ne s'en porta  
pas plus mal. La mort ne vint pas. Le ma-  
got épuisé, M. Titman dut chercher un em-  
ploi. Il se fit masseur.

**Dernière Heure**

Lundi, un auto-car de la maison Francey, à  
Montreux, rentrant d'une excursion en Gruyère.  
Arrivé près de Châtel-St-Denis, il voulut de-  
vancer un char. A ce moment arrivait en sens  
inverse une automobile. L'auto-car accrocha le  
char et alla culbuter lui-même dans le talus  
bordant la route. Les occupants, au nombre de  
22, furent projetés hors de la voiture. Une di-  
zaine d'entre eux furent blessés. Une dame an-  
glaise fut si grièvement blessée qu'elle succom-  
ba au moment où elle arrivait à l'hôpital. Le  
chauffeur, M. Dubois, blessé également, a été  
gardé à Châtel-St-Denis pour les besoins de  
l'enquête.

Les abonnés changeant d'adresse sont  
priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la  
NOUVELLE adresse.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

R. art. camp. 5. Cours de répétition 1928.

**PUBLICATION DE TIRS**

Des tirs d'artillerie de campagne seront exécutés par le régiment 5 pendant son cours de  
répétition les jours et aux endroits désignés ci-après :

**Au Lac Noir**

|          |                  |   |
|----------|------------------|---|
| Samedi   | le 15 septembre, | de 6 heures du matin à 3 heures du soir ; |
| Mardi    | le 18            | de 6 » » à 3 » »                          |
| Mercredi | le 19            | de 6 » » à 3 » »                          |
| Jeudi    | le 20            | de 6 » » à 3 » »                          |
| Vendredi | le 21            | de 6 » » à 12 heures (midi).              |

**Au Schwefelberg.**

|          |                  |   |
|----------|------------------|---|
| Lundi    | le 17 septembre, | de 6 heures du matin à 3 heures du soir ; |
| Jeudi    | le 20            | de 6 » » à 3 » »                          |
| Vendredi | le 21            | de 6 » » à 12 heures (midi).              |

**Pour les tirs au Lac Noir sont placés :**

Les batteries près Gypsera, Klein Gasserli, Ludena.  
Les buts dans le Brecca-Schlund et dans la vallée des Cerniets.  
Les drapeaux de tir à proximité des batteries tirantes et dans le Oberer Stierenberg.  
La zone dangereuse comprend la grande route à partir de Ludena jusqu'à Gypsera,  
Schwarzseebad, les pentes de Im Rohr, Bruggera, Stalden, Purrena, Schwarzseebad, Ripaz d'en  
Bas, Vallée des Cerniets, Brecca-Schlund.  
La grande route du Sbhwarzsee est dépassée par la ligne de tir et elle sera barrée le temps  
nécessaire entre Ludena et Schwarzseebad.

**Pour le tir au Schwefelberg sont placés :**

Les batteries près Schwarzbühl et sur la crête de Süfterne, Grönegg.  
Les buts près Wallhalb et dans le Schwefelberg.  
Les drapeaux de tir à proximité des batteries tirantes et sur Birrehubel.  
La zone dangereuse comprend Selithal, Wallhalb, la pente nord de la Gantrichsense en-  
tre Wahlenhütte et embouchures de la Hengstsense jusqu'à Schüpfeluh, Süfterne et la pente sud  
avec Stierenmoos, Schwefelberg, Badquelle, Lauigrat jusqu'au Ochsen. La grande route du  
Schwefelberg est dépassée par la ligne de tir et elle sera barrée le temps nécessaire entre le  
pont sur la Hengstsense et Schwefelberg.

**Prescriptions générales.**

Chaque personne est rendue attentive aux dangers qu'il y a de s'approcher de la zone dangereuse,  
des environs des pièces d'artillerie et de la ligne de tir. Les consignes des postes de barrage doivent être  
strictement respectées.

Les obus non éclatés, les ricochets, les grosses parties d'obus et surtout les têtes d'obus, pouvant  
encore éclater après des mois, même des années, ne doivent pas être touchés en raison du danger, mais  
laissés sur place. On avisera immédiatement le commandant du régiment d'artillerie de campagne 5,  
ou à partir du 25 septembre le service de l'artillerie, à Berne, de l'endroit où se trouvent ces projectiles.  
Il sera procédé à leur mise hors-danger.

La population est priée de se conformer strictement à ces prescriptions.  
Toute responsabilité sera déclinée pour des accidents survenus par suite de la non-observation de  
ces prescriptions.

Les demandes d'indemnité des dommages aux cultures doivent être adressées dans la huitaine au  
commandant du régiment d'artillerie de campagne 5.

Tous renseignements concernant les exercices de tir, mesures de barrage, tirs et renvois des jours  
de tir seront donnés journellement du 15 au 21 septembre au quartier du commandant du régiment  
d'artillerie de campagne 5, à l'Hôtel Sternen, à Guggisberg.

Berne, le 20 août 1928. P. 7273 Y.  
Le commandant du régiment d'artillerie de campagne 5 : Lt.-colonel Siegerist.

**Pour l'Automne**  
Les meilleurs  
**CHAPEAUX**



dans les teintes et formes à la mode, aux  
prix exceptionnels de  
**3.90, 4.50, 6.20, 7.80.**  
Qualités supérieures  
**9.50, 11.50, 12.50.**  
Véritables Velours de Vienne  
en noir, brun et vert.  
Spécialité du chapeau de marque  
**HUCKEL BORSALINO.**

Repassage gratuit de tous les chapeaux.  
Réparations et nettoyage au prix le plus réduit.  
**CHAPELLERIE F. TRUFFAT FILS, BULLE**  
Place de l'Union. — Place du Cheval-Blanc.

**André Cornélis**

L'œuvre fameuse de Paul Bourget  
avec la regrettée Claude France  
passera cette semaine au

**Au Cinéma LUX**  
ON DEMANDE

dans petite famille à Genève, **une JEUNE FILLE** simple, sérieuse,  
connaissant la tenue d'un ménage soigné et sachant faire un peu la  
cuisine. — Envoyer les offres à **Mme BELSER**, quai des Eaux-  
Vives, 8, Genève.

Les soupes, porridges (Bircher-  
müesli) et les pâtisseries préparées  
avec le fameux



l'aliment pratique à l'avoine sont  
délicieux. En vente partout au  
prix de 85 ct. le paquet.

**SYNDICAT AGRICOLE de la Gruyère**

Marchandises de qualité, à des prix exceptionnels.  
**Semences d'automne**  
sélectionnées et triées  
**Froment - Seigle - Orge - Graines fourragères, etc.**

**Engrais chimiques**  
Scories Thomas — Sel de potasse  
Engrais pour cultures.

**Machines et outillages agricoles**  
Buttoirs - Charrues - Herses - Batteuses - Hache-paille  
Broyeurs et Pressoirs à fruits, etc., etc.

**Vins blancs et Vins rouges**  
du pays et étrangers. — Crûs de choix.  
VINS OUVERTS : Gros et Détail. — Vins de marque en bouteilles.  
**VEZ et DÉGUSTEZ !**

**Denrées alimentaires**  
Farine fleur - Semoule - Polenta - Gruau - Flocon  
Pâtes - Cornettes - Aiguillettes - Sucre - Café - etc.

Tous les **articles fourragers** à disposition.  
**PAILLE** pour fourrage et litière,  
de blé, d'orge et d'avoine, bottelée et en gerbes.  
**FOIN** de bonne qualité, bottelée,  
marchandise toujours en dépôt.  
Consultez prix-courants. — Conditions spéciales par quantité.



**Concours fédéral**  
de  
**juments et pouliches**  
à **BULLE**  
le **lundi 8 octobre**  
à 11 heures précises.  
Inscriptions sont reçues, avec  
bulletins de saillie et certificats  
d'ascendance auprès du **Secré-  
taire, à VUIPPENS**, jusqu'au  
**1<sup>er</sup> octobre**, dernier délai.

**TRAVAUX**  
en soumission.  
La commune de **MORLON**  
met en soumission la **re-  
construction des es-  
caliers** en béton armé, au  
bâtiment scolaire.  
Pour examiner et prendre  
connaissance des conditions,  
M. le Syndic se rendra sur  
place **vendredi 14 septembre**,  
à 9 heures du matin.  
Les soumissions seront re-  
çues chez M. le Syndic, jusqu'au  
**samedi 15 septembre**, à 6 h.  
du soir.  
Morlon, le 10 septemb. 1928.  
Par ordre : **Le Secrétaire.**

**Dr. HERZOG**  
**BROC**  
**absent**  
pour Service militaire  
jusqu'au 23 septembre.

**On cherche**  
une brave et active  
**jeune fille**  
pour les travaux du ménage. Bons  
traitements.  
S'adres. à **Publicitas, BULLE**  
sous P. 2042 B.

**On cherche**  
pour tout de suite  
**bonne fille**  
de cuisine ou jeune cuis-  
nière. Bon gage.  
S'adresser à **M. Pierre DU-  
PUY, Restaurant du Palais**  
Electoral, GENEVE.

**A VENDRE**  
**un accordéon**  
de 21 touches et 8 basses, en bon  
état. S'adres. à **Arsène Romy**  
fils, Charmey.



# FOIRE DE LA SAINT-DENIS

**La Rationnelle** Artois S.A.

Vve **SOTTAS-THALMANN**  
Rue de Gruyères  
**BULLE**



Souliers de travail en cuir tort noir, ferrés, solides, 40-46 **21<sup>50</sup>**



Souliers militaires, cuir ciré, tortes semelles, bon ferrage, réclame **24<sup>50</sup>**



Souliers du dimanche en box noir, 2 semelles, 1a art. recommandé, 40-46 **24<sup>50</sup>**



Bananes riches en vitamines, cacao nourrissant avec sels de calcium, phosphates, sucres de raisin et de canne, le tout présenté sous une forme exquise, facile à digérer,

voilà le

## BANAGO

Aux enfants, BANAGO apporte les phosphates nécessaires à leur croissance. Aux malades il sert de nourriture. Quiconque est astreint à de gros travaux aime BANAGO, car il fortifie l'organisme et le système nerveux et les rend plus résistants.

# BANAGO

**BANAGO** signifie qualité

**Gratis**

Bon pour un échantillon de BANAGO. Veuillez le remplir et nous l'adresser collé sur une carte postale ou dans une enveloppe (ne pas fermer). Affranchir à 5 Cts.

Adr: Produits Alimentaires "BANAGO" S.A. Olten  
Je désire faire un essai de votre BANAGO et vous prie de m'en envoyer un échantillon.  
Date et adresse exacte: \_\_\_\_\_



**95** cts. le paquet de 250 gr. dans toutes les bonnes épiceries, drogueries, etc. NAGO OLTEN



*C'est épatant!*

C'est bientôt fini. Le café le meilleur, le plus parfait, au goût qu'on ne saurait confondre avec aucun autre, ce café est bientôt fait. Il suffit d'y mettre encore une petite cuillerée de la célèbre chicorée Arome... Là... c'est fait.

Ainsi, une fois de plus, grâce au contenu des paquets bleus et blancs, la cafetière contient, pour un prix modique, le meilleur des cafés — par la magie de la chicorée Arome.

Helvetia Langenthal

A3a

## Docteur MORARD

Médecin-spécialiste pour les maladies du nez, de la gorge et des oreilles  
ne recevra plus, à BULLE, que le **lundi et le jeudi, de 9 heures à midi, dès le 10 septembre.**  
— Grand'Rue, 45. — P. 2032 B.

## Location de pâturages.

La commune de **MORLON** exposera en location, pour 3 ans, par voie de mises publiques, le **samedi 15 septembre, à 14 h., au Café Gruyérien** (salle particulière), ses trois pâturages:

### Rauroz, Les Oies, et Le Commun des Planches.

Ces pâturages sont printaniers, avec chalets confortables et eau en suffisance. Les conditions déposent chez M. le Syndic et seront lues avant les mises.

Morlon, le 27 août 1928.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

## Location de pâturages.

La commune de **CERNIAT** exposera en location, le **lundi 24 septembre courant, dès 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de la Berra**, les pâturages suivants:

### La Gottaz, les Esserts-Audry et le Commun-Derrey

pour le terme de quatre ans. Les conditions de location seront lues avant les mises. Cerniat, le 3 septembre 1928.

*Le Secrétaire communal.*

## Location d'Auberge.

Ensuite d'expiration de bail, la commune de **ENNEY** exposera en location, par voie d'enchères publiques, le **samedi 15 septembre 1928, à 14 heures, son Auberge sous l'enseigne de « la Couronne »**. Les conditions déposent au Secrétariat communal et seront lues avant les mises.

Enney, le 4 septembre 1928.

Par ordre: *Le Secrétaire communal.*

## Mise de bétail et de chédail

Pour cause de partage, les héritiers de **Fernand ROMANENS, à SORENS**, offrent à vendre par voie de mises publiques, le **vendredi 14 courant, dès 1 h. de l'après-midi:**

**10 mères-vaches**, en partie portantes, **3 génisses, 3 veaux** de l'année, **un jument** hors d'âge, **3 brebis, une truie** avec **3 petits**, ainsi que le **chédail** servant à l'exploitation du domaine.

Il sera également mis à vendre **8 à 9000 pieds de foin et regain.**

Les conditions seront lues avant la mise.

LES EXPOSANTS.

## A LOUER

à la Grand'rue  
**LOCAL**  
pouvant convenir pour magasin, atelier ou bureau, avec deux chambres et cuisine attenantes.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1893 B.

Tous les propriétaires situés dans la zone du remaniement parcellaire de

## Praz-Melley

sont convoqués en assemblée pour le **jeudi 13 septembre, à 14 heures, au Château de Bulle, salle d'attente du Tribunal.**

TRACTANDA:

1) Décision à prendre au sujet de la participation aux frais d'endiguement du ruisseau du Pâquier.  
2) Votation d'une nouvelle répartition des frais pour les travaux d'entretien.

La Tour-de-Trême, 27 août 1928.

Pour la Commission:

**Monoud Erneet.**

## A vendre ou à échanger

contre du bétail une bonne et forte **jument**

de trait et de toute confiance.

S'adresser à **Samuel BURRI, Petit-Pré, Château-d'Éx.**

## Cyclistes, attention!

**pneus MICHELIN**

à 5 et 6 fr.

chambres à air fr. 2.80, ainsi que **VÉLOS** neufs et occasions.

P. 1287 B.

## SAUDAN FILS

près de l'usine Bochud.

Réparations, accessoires

— **BULLE** —

## A LOUER

**joli logement**

2-3 chambres avec cuisine.

S'adresser **J. Moret, boulangier, BROC.**

## Préparation de bois.

Le soussigné met en soumission la **préparation de bois à papier et fagots sur sa propriété de Neyremont.**

Rendez-vous des amateurs

le **samedi 15 septembre au Rio-Berthoud à 9 heures.**

Adresser les soumissions le **samedi soir au plus tard** chez

**A. BISIG, Bulle.**

## Location de pâturages.

La Commune de **LE PAQUIER** exposera en location, pour 4 ans, par voie de mises publiques, ses pâturages:

1. **Pré de La Joux-dessus;**

2. **La Savarisaz;**

3. **L'Abergyre;**

4. **La Schiaz.**

Les mises auront lieu le **jeudi 27 septembre 1928, dès 14 h., dans une salle particulière du Café de la Gare, Le Pâquier.**

Les conditions seront lues avant les mises.

Le Pâquier, le 8 septembre 1928.

*Le Conseil communal.*

## Félix-A. Keizer, professeur de violon

Directeur de l'Orchestre du Radio Lausanne

1<sup>er</sup> violon solo et 2<sup>me</sup> chef de l'ancien Orchestre Symphonique de Lausanne

## viendrait à Bulle le jeudi

si nombre suffisant d'inscriptions. — **Leçons particulières.** —

**Cours à prix spéciaux pour écoliers.** — **Leçons d'accompagnement.** — **Musique d'ensemble.**

Pour renseignements, s'adresser chez **Mme François CLAVEL**, en Perrausaz, ou à **F.-A. KEIZER**, Campagne de Villamont, LAUSANNE.

P. 14.120 L.

## De l'histoire:

Mourant de soif aux Pyramides,

Bonaparte appela Kléberg,

Et lui dit „zut“, ma gourde est

vide,

Verse un bon „DIABLERETS“,

[mon cher.

## Ch. DEMIERRE

médecin-dentiste

## de retour.